



LE DEVELOPPEMENT DU E-LEARNING DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN : L'EXPERIENCE DE LA HAUTE ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT (HECM)ⁱ

Kouassi Valentin Zanouⁱⁱ

Enseignant-Chercheur,
Université d'Abomey-Calavi,
Bénin

Résumé :

La digitalisation de l'enseignement supérieur au Bénin n'est qu'une entreprise nouvelle qui s'est accentuée avec l'avènement de la pandémie de Covid-19 qui n'a épargné aucune région du monde. C'est dans ce contexte que la communauté universitaire a pris conscience de l'enjeu que constituent l'enseignement et l'apprentissage à distance. On a donc assisté à un développement fulgurant du E-learning dans les universités aussi publiques que privées. Cet article tente de décrire l'expérience de HECM (établissement d'enseignement supérieur privé) en matière de E-learning. Ainsi, la présente recherche qui se veut descriptive a été menée auprès des acteurs clés du E-learning que sont les apprenants, les enseignants et les membres de la Coordination à travers des entretiens pour les uns et l'enquête par questionnaire pour les autres. Les données recueillies laissent entrevoir que l'expérience de HECM en matière de E-learning est concluante avec des résultats probants. Toutefois, cette expérience est marquée par des obstacles qui constituent autant de difficultés qu'il convient de surmonter avec des mesures concrètes pour parvenir à une perfection.

Mots clés : E-learning, digitalisation, enseignement supérieur, HECM

Abstract:

The digitalisation of high education in Benin is a new strategy which has been improved with the outbreak of Covid -19 pandemic that affects regions worldwide. It is in this context that the university community has become aware of the challenge of distance teaching and learning. This has brought about a rapid development of e-learning in both public and private universities. The present article attempts to account for the experience of HECM (a private higher education institution) with E-learning. A descriptive research was carried out with the key actors of E-learning, including learners, lecturers and

ⁱ E-LEARNING DEVELOPMENT IN HIGH EDUCATION IN BENIN REPUBLIC: THE EXPERIENCE OF THE "HAUTE ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT (HECM)

ⁱⁱ Correspondence: email tinonet20002000@yahoo.fr

members of the administration, through interviews for some and a questionnaire survey for others. The collected data suggest that HECM's experience with E-learning is conclusive with good results. Nevertheless, this experience is marked by obstacles that must be overcome through concrete and outstanding methods in order to reach perfection.

Keywords: e-learning, digitalisation, high education, HECM

1. Introduction

La révolution numérique a investi presque tous les secteurs d'activités. Au niveau de l'éducation formelle, la métamorphose se fait progressivement notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur. La digitalisation de l'enseignement supérieur se fait donc lentement en Afrique et notamment au Bénin. Mais l'avènement de la pandémie de la Covid-19 a véritablement transmué les habitudes et les pratiques dans ce secteur d'activité. Cette pandémie apparaît donc comme un vecteur du développement numérique dans les universités aussi bien publiques que privées du Bénin. Autrement dit, la pandémie de la Covid-19 a plus précisément éveillé la conscience des universitaires sur le développement du E-learning. C'est en pleine pandémie que l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), première université publique du Bénin, s'est vu obligée d'implémenter une plateforme dédiée aux cours en ligne afin d'assurer la continuité des activités pédagogiques. Vu l'urgence dans laquelle s'est développé le projet, on peut s'imaginer toutes les difficultés qui ont pu jaloner sa mise en œuvre.

Contrairement à l'UAC, la Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM), établissement privé d'enseignement supérieur, avait déjà démarré au cours de l'année académique 2018-2019, bien avant donc l'apparition de la pandémie de Covid-19, son projet de développement de E-learning. Toutefois, il convient de mentionner que c'est cette pandémie qui a accéléré la mise en œuvre dudit projet dont la conception n'était pas terminée. Dans l'un ou dans l'autre cas, il est clairement établi que l'élément déclencheur du E-learning au Bénin est la Covid-19 puisque ce procédé d'enseignement-apprentissage était méconnu du système éducatif béninois.

Cet article s'inscrit donc dans une approche descriptive du développement du E-learning dans l'enseignement supérieur au Bénin et plus précisément à la Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM) où cette expérience fait école.

2. TIC et enseignement

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) continuent de gagner du terrain en investissant pratiquement tous les secteurs ou domaines d'activités. Mais l'histoire de la révolution numérique remonte au 18^{ème} siècle. Ainsi, Cazals (2015) fait un panorama de l'évolution technologique qui se résume en cinq grandes périodes :

- 1785 - 1845 : caractérisée par les forces hydrauliques, du fer et du textile

- 1845 - 1900 : marquée par l'avènement de la machine à vapeur, de l'acier et du chemin de fer ;
- 1900 - 1950 : période de l'électricité, de moteur à explosion et la chimie ;
- 1950 - 1990 : caractérisée par la pétrochimie, l'électronique et l'aviation ;
- 1990 à nos jours : marquée par l'informatique, l'internet et les télécoms.

Depuis quelques années, le champ d'action des TIC s'est élargi au domaine éducatif. Elles occupent donc une place de choix dans l'enseignement/apprentissage/évaluation. On parle désormais de TICE pour désigner les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement. A l'instar d'autres organismes, l'UNESCO encourage et aide ses États membres à intégrer au mieux dans leur système éducatif, les nouvelles technologies, comme le multimédia, le e-apprentissage et l'enseignement à distance (UNESCO, 2004).

Pour l'OCDE (2001), il faut nécessairement réunir deux conditions avant d'intégrer les TIC dans un système scolaire : l'installation de matériels et équipements technologiques d'une part et la disposition de logiciels et de contenus éducatifs d'autre part. Mais Mastaf (2015) estime que ces deux conditions ne sont pas suffisantes. Ainsi, il ajoute une troisième condition qui selon lui, constitue un facteur très important. Il s'agit du développement professionnel en matière des TIC des acteurs pédagogiques et leur capacité à utiliser efficacement les TIC dans leur pratique enseignante.

Du fait de leur importance, plusieurs pays ont choisi d'intégrer les TIC dans leur système éducatif. Mais cette intégration exige de revisiter les méthodes d'enseignement qui paraissent désormais obsolètes : c'est la remise en cause des méthodes traditionnelles centrées sur l'enseignement (El Mhouti *et al.*, 2013). L'usage des TIC à des fins d'enseignement prend de plus en plus de l'ampleur dans les établissements de formation, notamment dans les universités. C'est pour cette raison que l'UNESCO (2004) a déclaré que les TIC constituent l'un des piliers de la société moderne et à cet effet, elles font partie de l'éducation de base au même titre que les autres disciplines.

Toutefois, en dépit des nombreux efforts fournis dans le cadre de l'intégration des TIC dans l'enseignement-apprentissage, des obstacles subsistent et se rapportent à l'âge des enseignants, leurs spécialités et leurs compétences en matière de technologies de l'information (Mastaf, 2015). De nombreux défis subsistent quant à la maîtrise des TIC par les acteurs clés que sont les enseignants et les apprenants. On note chez certains enseignants, une résignation dans l'usage des TIC du fait de leurs limites à s'appliquer en matière informatique.

En dépit de ces difficultés, toutes les voix s'accordent sur l'apport majeur des TIC dans les systèmes éducatifs. Cette réalité est évidente et incontestable de nos jours compte tenu des nouveautés relatives à l'enseignement-apprentissage à distance grâce au TIC.

3. Digitalisation de l'enseignement supérieur

De façon étymologique, quand on parle de "digital" on se réfère au doigt et qui parle de doigt fait allusion au touché (Baudoin *et al.*, 2019). L'expression "digitalisation" se

rapporte aux changements ou aux transformations qui sont associés à l'usage du digital dans tous les domaines de la société humaine (Bettioui *et al.*, 2021). Quant à Brasseur et Biaz (2018), digitaliser renvoie à un procédé de transformation ; une transformation liée à un objet ou outil en un code informatique afin de renforcer sa performance.

Mais la digitalisation exige des dispositions à prendre en amont. Dans cette optique, [Benedetto-Meyer](#) et Klein (2017) ont déclaré qu'il ne saurait avoir digitalisation si l'entreprise qui se lance dans cette aventure ne s'engage dans un profond changement de sa structure. Mettling (2015) va plus loin et évoque le changement de paradigme dans le monde du travail. C'est ainsi que Dorn (2017) propose une réinvention des métiers qui trouve sa justification dans l'usage massif des technologies qui a fortement influencé l'organisation du travail.

Fort de cela et face à l'assaut des TIC et tenant compte du besoin de moderniser nos universités, notamment celles africaines, il est apparu nécessaire, voire indispensable de les digitaliser. C'est pour cette raison que Attou (2021, p.74) affirme que : « La digitalisation de l'enseignement supérieur est certes, un projet de société pour se moderniser, faire face aux contextes pandémiques qui surgiront encore dans un monde globalisé qui fabrique ses compétences, ses crises et ses remèdes ». Cela dit, les établissements d'enseignement supérieur sont de plus en plus tournés vers l'usage du numérique pour la gestion aussi bien administrative qu'académique. Mais « l'une des façons les plus significatives de changer l'enseignement supérieur traditionnel est de faire recours au numérique, en créant une université digitale » (Tamer, 2019, p.267). Cela apportera à coup sûr, une innovation au plan pédagogique et comme l'a mentionné récemment en 2021 Bettioui et ses collaborateurs, parmi les formes d'apprentissage qui s'adaptent à la nouvelle génération d'apprenants que nous retrouvons dans nos universités figure en pole position, la pédagogie digitale. Ce qui favorisera un effet de synergie entre les pédagogies et les nouvelles approches technologiques (Tamer, 2019).

Mais pour réussir un projet de digitalisation, Casal (2015) a mis en place une classification des stratégies digitales dont la mise en œuvre passe par un procédé que l'auteur a nommé "la méthode des 6 C". Ladite méthode se présente ainsi qu'il suit :

- Comprendre : il s'agit ici de faire un diagnostic de l'initiative liée à une digitalisation.
- Cibler : il est question ici de porter un choix sur la cible (public) de la stratégie de digitalisation.
- Choisir : c'est à ce niveau qu'il faut fixer les objectifs, définir les orientations, et sélectionner les initiatives de la stratégie digitale.
- Concevoir : c'est le lieu de structurer et déployer le projet aux niveaux organisationnel et technologique.
- Convertir : il s'agit ici de concevoir la promotion du projet de digitalisation.
- Changer : c'est la mise en œuvre de la digitalisation de l'entreprise.

4. E-learning : définition, outils et implémentation

Depuis quelques années, il se développe dans les établissements académiques des formations à distance. Ce système prend plusieurs dénominations selon les contextes : formation à distance, formation en ligne, e-enseignement, apprentissage électronique, cyber apprentissage, E-formation, E-learning, etc. Bien que Benraouane (2011) propose de parler de "E-learning" lorsqu'on est dans le secteur de l'entreprise pour matérialiser les formations continue et professionnelle et de "Cours en ligne" dans l'enseignement supérieur, la dénomination "E-learning" nous accroche le plus, bien qu'on soit dans le cadre de l'enseignement supérieur.

En effet, la Commission Européenne, reprise par Col et Fenouillet (2007), définit le e-learning comme étant l'utilisation des nouvelles technologies multimédia et de l'Internet pour améliorer la qualité de l'Apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance. Pour faire plus simple, c'est « toute formation qui est délivrée via un ordinateur » (Clark et Mayer, 2007) ou l'utilisation de l'internet dans le cadre d'une formation (Borst, 1997). Mais pour CEDEFOP (2002), limiter la définition du E-learning à l'utilisation de l'internet serait de restreindre son champ d'application. Le E-learning devrait être compris donc comme tout apprentissage qui utilise les TIC à travers des supports tels que les logiciels, l'internet, les cédéroms ou les médias électroniques ou interactifs.

Ainsi, la mise en œuvre du E-learning repose sur l'utilisation de plateformes dites pédagogiques : on parle de plateformes e-learning. En la matière, Azough (2014) en distingue quatre :

- la plateforme OWASIS (Outil Web pour l'apprentissage à distance) : qui se veut une plateforme à accès sécurisé aux ressources ;
- la plateforme SPIRAL (Serveur Pédagogique Interactif de Ressources d'Apprentissage de Lyon 1) : elle permet la production et la gestion des ressources pédagogiques et le suivi des cours en ligne ;
- la plateforme WebCT : c'est une plateforme très connue qui offre un cadre intégrant différentes fonctionnalités de mise à disposition d'information et de communication entre les acteurs ;
- la plateforme Moodle (Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment) : aussi très connue, elle permet la mise en place de cours en ligne et de sites web.

Cela dit, le E-learning passe nécessairement par la formation des acteurs clés que sont les apprenants et les enseignants sur l'utilisation des outils TIC. Si l'apprentissage des outils TIC n'est pas une priorité, cela pourrait conduire à d'énormes difficultés notamment des risques évidents d'exclusion (Ben Youssef, 2004). Pour l'auteur, les TIC pourraient être à l'origine de nombreuses inégalités liées aux modifications des processus d'apprentissage. En se référant à une étude de l'OECD (2003), Garrot *et al.* (2009) identifient six facteurs qui constituent une barrière à la participation au E-learning : il s'agit du manque de confiance, des cours inadaptés, du manque de motivation, des

contraintes de temps, des coûts, et des problèmes personnels notamment les problèmes de santé.

On distingue par ailleurs, plusieurs formes de E-learning. La classification de Romiszowski (2003) lui a permis d'identifier les différentes formes de E-learning, représentées à travers le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Les différentes formes de e-learning
(Romiszowski, 2003 repris par Fenouillet et Déro, 2006)

	(A) Apprentissage autonome Computer-Based Instruction/ Learning / Training (CBI/L/T)	(B) Apprentissage collaboratif / Apprentissage coopératif Computer-Mediated Communication(CMC)
(1) Apprentissage en ligne Communication synchrone en temps réel	Surf sur Internet, accès à des sites contenant des informations utiles pour une formation (connaissances ou expériences) en ligne (exerciceur web)	Chat rooms avec ou sans vidéo (IRC; tableau blanc, WEB TV), Audio/vidéoconférence (streaming audio et vidéo)
(2) Apprentissage hors ligne Communication asynchrone	Téléchargement d'objet pour une utilisation locale LOD (Learning Object Download)	Communication asynchrone par courriel, liste de discussion ou forum via des plateformes

Mais Allen et Seaman (2008), repris par Benraouane (2011) les résumant en quatre types à savoir :

- les cours présentiels ou traditionnels qui nécessitent l'usage des technologies ;
- les cours à base de web dont le contenu mis en ligne se situe entre 1 et 29 % ;
- les cours blended ou hybride, dont le contenu mis en ligne se situe entre 30 et 79 % ;
- les cours entièrement en ligne dont le contenu mis en ligne se situe entre 80 et 100 %.

En outre, le E-learning offre deux possibilités d'apprentissage aux apprenants selon Henri et Plante (2018) :

- l'apprentissage synchrone : le cours est suivi en direct par les apprenants qui apprennent au même moment. Cette option favorise une interaction entre enseignant et apprenants qui peuvent poser des questions et recevoir automatiquement les réponses. Les deux acteurs échangent donc à temps réel.
- l'apprentissage asynchrone : il est aux antipodes du premier (synchrone). L'apprentissage n'est pas fait au même moment par les apprenants. Chacun y va selon sa disponibilité et à son rythme. Cela suppose que le cours est enregistré et mis à la disposition des apprenants à travers une plateforme. Ce qui induit clairement le manque d'interaction directe.

Il convient de préciser la possibilité d'un système hybride qui combine les deux formes d'apprentissage (synchrone et asynchrone).

Par ailleurs, dans une dynamique de comparaison, des études ont pu montrer que le taux d'abandon des apprenants en E-learning est plus élevé que celui des apprenants qui suivent les cours en présentiel. C'est le cas par exemple de Diaz (2002). Ce qui nous pousse donc à explorer les avantages et inconvénients du E-learning. En la matière, plusieurs auteurs (Azough, 2014 ; Lo Bue, 2020 ; Guire, 2019) se sont prononcés. On retient de la synthèse de leur réflexion, ce qui suit :

- Avantages du E-learning
 - offre la possibilité de former un grand nombre d'apprenants ;
 - favorise la poursuite des études aux salariés des entreprises ;
 - permet de responsabiliser beaucoup plus l'apprenant ;
 - permet à l'apprenant d'avoir accès au déroulement d'un cours au moment voulu grâce aux enregistrements (il a de ce fait la possibilité de réécouter plusieurs fois les explications fournies par un enseignant) ;
 - le E-learning est moins onéreux à plusieurs égards (Pas de location ou entretien de salle de cours, pas de frais de transport pour apprenants et enseignants, pas d'achat de certains intrants didactiques).
- Inconvénients du E-learning
 - absence de contact physique entre enseignants et apprenants. Or, il est prouvé que le contact humain est une composante très déterminante dans les relations éducatives ;
 - manque de concentration chez certains apprenants ;
 - instabilité de la connexion internet et son indisponibilité dans certaines régions sans oublier son coût élevé ;
 - difficulté de former dans certaines filières à travers le E-learning, etc.

5. A la découverte de l'expérience de HECM en matière de E-learning

5.1 Eléments de méthodologie

S'inscrivant dans une démarche exploratoire du développement du E-learning à HECM, cette recherche se veut aussi descriptive. Les acteurs clés identifiés dans le déroulement du E-learning à HECM sont globalement les membres de la Coordination, les apprenants, les enseignants et dans une certaine mesure les parents d'apprenants. Mais la majeure partie des apprenants ont un emploi et prennent en charge eux-mêmes leur formation. Ceci étant, il n'est plus opportun de considérer les parents comme des acteurs clés. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de nous en tenir aux trois premiers à savoir les apprenants, les enseignants et les membres de la Coordination.

Pour mener les enquêtes, un questionnaire a été conçu au moyen de l'application "Google Forms" et destiné aux apprenants. Un lien a donc été généré et envoyé à tous les 31 étudiants qui se sont inscrits pour le compte du E-learning au cours de l'année académique 2022-2023. L'option d'une telle procédure s'explique par le fait que les

apprenants résident dans différentes régions du Bénin et certains sont hors du territoire national. A l'issue des enquêtes, nous avons enregistré 24 étudiants qui ont répondu au questionnaire, soit un taux de récupération de 77,42 %. La taille de l'échantillon relatif aux apprenants s'élève donc à 24.

Pour ce qui est des enseignants et des membres de la Coordination, l'entretien a été choisi comme technique d'investigation. Ce qui a permis d'approfondir avec les deux membres de la coordination, les aspects conceptuels et organisationnels du E-learning et avec les enseignants (retenus par la technique d'échantillonnage basée sur le volontariat), les aspects pédagogiques.

5.2 Bref Historique de HECM

Créé en 1999 par monsieur Natondé AKE, la Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM) est un établissement privé d'enseignement supérieur qui forme pour les diplômés de Licence professionnel (BAC+3) et de Master professionnel (BAC+5) dans différents domaines de la gestion et des technologies nouvelles. A ce jour, elle dispose de huit (08) sites situés dans plusieurs départements du Bénin et forme dans 14 filières pour le niveau Licence et sept (07) filières pour le niveau Master réparties dans les domaines tertiaire et industriel.

Pour la Licence, on retient les filières telles que: Analyse Biomédicale (ABM), Assistant de Direction (AD), Banque Finance Assurance (BFA), Contrôle de Qualité et Génie Agro-Alimentaire (CQGA), Entrepreneuriat et Gestion des Projets (EGP), Finance Comptabilité Audit (FCA), Gestion des Ressources Humaines (GRH), Informatique Industrielle et Maintenance (IIM), Journalisme (JL), Marketing, Communication et Commerce (MCC), Réseaux Informatiques et Télécommunication (RIT), Système Informatique et Logiciel (SIL), Tourisme et Hôtellerie (TH), Transport et Logistique (TL). Pour le niveau Master, on dénombre : Banque Finance Assurance (BFA), Entrepreneuriat et Gestion des Projets (EGP), Finance Comptabilité Audit (FCA), Fiscalité (Fisc), Gestion des Ressources Humaines (GRH), Marketing, Communication et Commerce (MCC) et Génie Informatique (GI).

Ces dernières années, HECM s'est lancée dans un vaste programme de digitalisation qui fait d'elle une université numérique. Ainsi, elle s'est dotée d'un progiciel de gestion aussi bien académique qu'administrative. Ledit progiciel a pour adresse : <http://hecm.geststudent.net>.

Dans cette même dynamique, HECM est devenue depuis février 2020 un centre de test accrédité "International Certification in Digital Literacy" (ICDL) qui offre des modules de formation en compétences digitales à tous ses apprenants.

En outre, depuis le 25 avril 2020, HECM a démarré des formations en ligne et dispose de sa propre plateforme (www.hecm-elearning.net). Ceci a permis d'assurer la continuité des activités pédagogiques en pleine pandémie de Covid-19. Cette initiative continue toujours et désormais, HECM dispose d'un département dédié au E-learning.

5.3 Le E-learning en question à HECM

5.3.1 Aspect organisationnel

La mise en œuvre du E-learning nécessite en amont des dispositions organisationnelles qui débutent même par la conception du Projet. L'expérience de HECM en la matière est édifiante.

En effet, le projet E-learning a démarré à HECM par la mise en place de sa plateforme dont l'adresse est : www.hecm-elearning.net. Il convient de préciser que HECM utilise essentiellement deux applications pour la mise en œuvre du E-learning : il s'agit de "Moodle" et "Zoom". Nous y reviendrons pour plus de détails. Mais pour la gestion des résultats académiques et la scolarité des apprenants, c'est la plate-forme dénommée "Geststudent" qui est utilisée.

En outre, HECM a mis en place un service dédié essentiellement au E-learning et qui se distingue des services qui sont chargés des cours en présentiel. Ce service est dirigé par un Coordonnateur qui est appuyé techniquement dans ses tâches par un Consultant. Aussi, faut-il le préciser, HECM a mis en place un comité ad hoc constitué de spécialistes. Ce comité est chargé de recueillir chez les enseignants, les versions numériques des supports de cours. Le rôle principal de ce comité est d'apprécier lesdits supports et de s'assurer de leur conformité au regard des syllabi.

Telles sont les dispositions prises en amont pour une bonne organisation des cours en ligne.

5.3.2 Mise en œuvre du E-learning à HECM

La mise en œuvre du E-learning passe par un certain nombre d'activités. Ceci étant, il est à retenir qu'une fois que la conformité des contenus de cours et des syllabi est attestée, le Consultant gestionnaire se charge de positionner les cours sur la plateforme "Moodle" de HECM. A l'inscription des étudiants, le Consultant procède à la création de leurs identifiants qui sont composés d'une part, d'une adresse électronique (e-mail) constitué avec l'un de leurs prénoms et de leur nom et d'autre part, d'un mot de passe. Il en est de même pour les enseignants. Chaque étudiant inscrit pour le compte du E-learning est également inscrit dans les différents cours qui le concernent. Son identifiant lui permet d'accéder à la plateforme "Moodle" afin de télécharger les supports de cours et de mener d'autres activités pédagogiques telles que les évaluations et la prise de connaissances du calendrier des diverses tâches académiques. Pour y arriver, les enseignants et les apprenants sont d'abord formés sur comment enseigner pour les uns et comment suivre les cours et être évalué pour les autres dans le cadre du E-learning. Des tutoriels sont élaborés pour les accompagner dans ce sens.

En effet, il est créé pour chaque groupe pédagogique un forum (groupe) "WhatsApp". C'est à travers ce canal que les étudiants reçoivent d'abord la programmation des cours (les cours se déroulent de façon modulaire) et le lien "Zoom" qui leur permet de suivre ledit cours. Mais il convient de préciser que le lien en question se trouve également sur "Moodle" et précisément dans le "Dashboard" (c'est-à-dire le tableau de bord) de l'étudiant. Pour démarrer le cours, l'enseignant se connecte à "Zoom"

avec des identifiants qui lui sont communiqués et c'est une fois qu'il est connecté à l'heure indiquée que les apprenants pourront à leur tour accéder à la salle numérique pour suivre l'enseignement.

Par ailleurs, à la fin de chaque enseignement, les apprenants disposent de 48 heures pour être évalués. En la matière, ils sont soumis à deux sortes d'évaluation. La première évaluation compte pour 60 % et elle est faite à travers une épreuve constituée de questions à choix multiples (QCM) et/ou de questions donnant lieu à des réponses "Vrai" ou "Faux". Elle se déroule sur une durée de 45 minutes au plus et les apprenants reçoivent automatiquement leurs notes à la fin de la composition. La deuxième évaluation quant à elle compte pour 40 % et, contrairement à la première, est constitué de sujets que les apprenants sont invités à traiter dans un délai de cinq (05) jours : il s'agit donc d'un devoir de maison. Il n'est plus nécessaire de préciser que toutes ces évaluations se déroulent en ligne et précisément sur "Moodle". Si l'étudiant n'est pas arrivé à valider des Unités d'Enseignement (UE), il est soumis à des épreuves de rattrapage qui, cette fois-ci, durent 30 mn chacune. Toutefois, pour ce qui est des soutenances des mémoires de fin de formation, elles se font en présentiel. Les dispositions sont en train d'être prises, aux dires des autorités, pour qu'elles se fassent également en ligne à l'instar des autres évaluations. Comme nous l'avons souligné plus haut, les résultats sont générés à travers la plateforme "Geststudent".

Pour l'instant, les domaines (filiales) de formations qui sont concernés par le E-learning sont les suivants :

- Banque Finance Assurance (BFA) ;
- Entrepreneuriat et Gestion des Projets (EGP) ;
- Finance Comptabilité Audit (FCA) ;
- Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Marketing, Communication et Commerce (MCC).

La formation est limitée à ces filiales pour des raisons techniques d'une part (difficulté de former dans les filiales industrielles parce que l'équipement ne s'y prête pas pour l'instant et ces filiales nécessitent beaucoup plus de pratiques) et pour défaut d'effectif acceptable dans certaines filiales d'autre part.

5.3.3 Perceptions des apprenants sur le E-learning à HECM

L'accessibilité à la plateforme E-learning de HECM a été la première préoccupation qui a été abordée avec nos répondants. Dans leur entièreté, les apprenants ont martelé que c'est avec une grande facilité qu'ils parviennent à se connecter à la plateforme. Cet état de chose s'explique non seulement par la qualité de la plateforme, mais aussi par la qualité de la connexion qui s'améliore de plus en plus. En effet, dès les premières années du E-learning à HECM, plusieurs apprenants et enseignants se sont plaints de la qualité de la connexion. Mais avec les efforts qui sont consentis ces derniers temps dans le domaine de l'internet au Bénin, une nette amélioration est de mise. C'est du moins le constat fait par les apprenants, car sept (07) d'entre eux estiment que la connexion qu'ils utilisent est

bonne tandis que 15 pensent que la connexion est plutôt acceptable. Pour les deux (02) autres, la connexion est mauvaise pour l'un et très mauvaise pour l'autre.

Cela dit, dans leur grande majorité, les apprenants ont avoué qu'ils préfèrent les cours en ligne aux cours en présentiel et ce, dans une proportion de 95,83 % contre 04,17 %. Les raisons qui justifient cette préférence sont multiples et varient d'un individu à un autre. Pour certains, les cours en ligne offrent la possibilité de poursuivre les études tout en exerçant un emploi. Peu importe votre position (au service, à la maison, en déplacement) vous pouvez suivre aisément les cours. En témoignent ces deux déclarations :

« Vu mon statut matrimonial et mon boulot, c'est difficile de suivre les cours en présentiel ».

« Ça permet de garder un équilibre et une harmonie entre boulot, famille et études malgré les contraintes que cela impliquent ».

Pour d'autres, le E-learning permet une autodiscipline et une bonne gestion du temps. La seule personne qui a affirmé qu'elle préfère plutôt les cours en présentiel justifie sa position par le fait que les cours en ligne favorisent à son niveau la distraction et donc un manque de concentration surtout lorsqu'il doit suivre les cours depuis sa maison.

En outre, abordant la question relative à la concentration des apprenants pendant les cours en ligne, 91,3 % d'entre eux ont affirmé qu'ils le sont contre 8,7 % qui ne le sont pas. Toutefois, tous les 24 répondants ont affirmé qu'ils comprennent les contenus de cours qui sont dispensés en ligne. C'est dire donc que le manque de concentration qui s'observe parfois chez certains n'entrave pas la compréhension ou la rétention des cours. Dans un autre registre, le processus d'évaluation des apprentissages dans le cadre du E-learning a fait l'objet d'appréciation. Ainsi, 20,83 % des apprenants pensent que le mode d'évaluation est "très bon", il est plutôt "bon" pour 66,67 % et "moyennement appréciable" pour 12,5 % d'entre eux. Aucun répondant n'a déprécié le processus d'évaluation tel que mis en œuvre. Néanmoins, certains déplorent le temps qui est parfois alloué aux évaluations et qui semble être insuffisant. Cela fait d'ailleurs partie des reproches faits au E-learning tel que pratiqué à HECM.

Et parlant de reproches, on peut en citer bien d'autres qui ont été évoqués. Il s'agit entre autres de l'absence des enregistrements des cours sur la plate-forme, (pour l'avoir, il faut en faire la demande), de la non maîtrise du processus d'enseignement en ligne par certains enseignants (*« Les enseignants n'arrivent pas à utiliser le tableau blanc »*) y compris la mauvaise gestion de la relation enseignants-apprenants, du déroulement des cours pendant le week-end, notamment dans la matinée du samedi (certains apprenants étant censé être sur leur lieu de travail dans la même période), des difficultés à bien cerner en ligne les matières relevant des sciences dures et nécessitant des calculs, etc.

Face à tous ces problèmes relevés, les apprenants ont fait des propositions dans le but d'améliorer la pratique du E-learning à HECM. Elles se résument aux points ci-après :

- augmenter le temps des évaluations pour les matières qui nécessitent plus de réflexion ;
- former davantage les enseignants sur l'utilisation des outils digitaux pour faciliter le déroulement des cours ;
- mettre automatiquement sur la plateforme les enregistrements des cours et qu'ils soient consultables à tout moment ;
- mettre en place une bibliothèque virtuelle ;
- faire les soutenances de mémoires en ligne pour faciliter la tâche aux étudiants qui sont à l'extérieur du Bénin.

Tels sont les vœux de l'une des catégories des acteurs principaux pour un E-learning plus optimal, efficace et compétitif.

5.3.4 Regard des enseignants sur le E-learning à HECM

A l'instar des apprenants, les enseignants se sont prononcés sur la mise en œuvre du E-learning à HECM en tant qu'acteurs majeurs. Contrairement aux apprenants qui ont déclaré ne pas avoir assez de difficultés en ce qui concerne la connexion internet, c'est plutôt l'un des problèmes majeurs que rencontrent les enseignants. Les difficultés liées à l'internet se posent avec acuité ont-ils déclaré ainsi que le coût.

« Franchement j'ai toujours eu des problèmes avec ma connexion internet. J'ai essayé de vérifier auprès de certains collègues pour savoir si j'étais seul à avoir ce problème, mais je me suis rendu compte que nous étions nombreux à l'avoir. Non seulement ce n'est pas de bonne qualité, mais c'est aussi couteux » a fait savoir un enseignant.

Sur cette question, les membres de la Coordination ont effectivement fait savoir qu'il arrivait que des enseignants annulent le déroulement de leur cours pour défaut de connexion.

En outre, il convient de souligner que la plupart des enseignants ont des difficultés à bien dispenser leur enseignement en ligne. La raison fondamentale évoquée est la non maîtrise de l'outil informatique comme l'atteste cet enseignant :

« Bien qu'on ait reçu une formation au début, j'ai toujours du mal à enseigner en ligne parce que je n'ai pas encore une maîtrise dans l'utilisation de l'ordinateur ».

A un autre d'ajouter ce qui suit :

« Il n'est pas encore aisé pour moi d'utiliser l'informatique et je constate qu'il y a beaucoup de choses à faire dans le E-learning. Comment utiliser le tableau blanc ? Comment récupérer les devoirs de maison des étudiants dans Moodle ? Tout ça, c'est vraiment compliqué ».

Par ailleurs, les enseignants déplorent le manque de concentration et d'assiduité au niveau des apprenants pour ce qui est des cours. Ils estiment que contrairement au système de cours en présentiel, le E-learning n'apportent pas une solution à la résolution de ce problème.

En dépit de ces difficultés, les enseignants, dans leur quasi-totalité reconnaissent que le E-learning est un très bon système d'enseignement-apprentissage. En témoigne la présente déclaration :

« Moi j'apprécie surtout le volet lié à l'évaluation au niveau du E-learning. Une fois que l'épreuve et son corrigé-type sont conçus, l'enseignant n'a plus à corriger des copies. La correction est faite par la plateforme et les apprenants prennent automatiquement connaissance de leurs notes. Ça nous permet de gagner en temps ».

On retient que les enseignants gardent espoir qu'ils vont se perfectionner avec le temps et en s'exerçant régulièrement. Pour y arriver, ils sollicitent l'accompagnement permanent de l'équipe technique.

6. Discussion

L'expérience de HECM en matière de E-learning a démarré sous peu et poursuit son petit bonhomme de chemin. Elle s'inscrit dans un vaste programme de digitalisation initié il y a un moment déjà et cela répond à suffisance aux recommandations de l'UNESCO (2004) relatives à l'intégration du e-apprentissage et l'enseignement à distance dans les systèmes éducatifs. L'efficacité de cette expérience de HECM réside dans la conception du projet et l'implémentation de sa plateforme ; tout ceci gouverné par un arsenal procédural concluant. C'est d'ailleurs ce qui justifie une accessibilité facile à sa plateforme comme l'ont indiqué tous les apprenants. Il ne pouvait en être autrement parce que ladite plateforme est créé à travers "Moodle" qui est non seulement l'une des estrades les plus utilisées dans le cadre du E-learning, mais aussi et surtout des plus efficaces (Azough, 2014). Contrairement à d'autres établissements qui n'utilisent pas une plateforme personnalisée, HECM dispose de sa propre plateforme et cela lui est d'un atout considérable. De même, le fait d'avoir dédié un département consacré exclusivement à la gestion du E-learning participe aussi de la réussite de ce projet. Au regard de tous ces constats, nous pouvons, sans risque de nous tromper, affirmer que le E-learning a connu un succès à HECM, car pour [Bronfman \(2003\)](#) cité par Ngassam (2020), le succès du E-learning dépend de quatre caractéristiques à savoir : la capacité des utilisateurs, le degré de préparation des établissements d'enseignement, l'existence au préalable d'une plateforme efficace d'apprentissage en ligne et la détention par les enseignants des compétences techniques et pédagogiques pour réaliser l'enseignement à distance. Toutefois, c'est au niveau de ce dernier aspect qu'il y a encore beaucoup à faire à HECM.

En effet, comme l'indique les résultats, beaucoup d'enseignants éprouvent des difficultés à dispenser leur enseignement en ligne. Cette difficulté s'explique déjà par ce

qu'on pourrait qualifier d'« analphabétisme numérique » chez certains enseignants. Ceux-ci ont déjà du mal à utiliser l'ordinateur et d'autres outils digitaux et pour cette raison, refusent de donner des enseignements en ligne. Mastaf (2015) parle de résignation dans l'usage des TIC et cela se justifie par leurs limites à s'appliquer en matière informatique. Mais compte tenu de l'expertise de ces enseignants dans leurs matières, on les oblige à faire l'expérience du E-learning. Du coup, les difficultés sont légion. Il va s'en dire qu'il se pose véritablement un problème de pédagogie digitale qui peut s'expliquer par deux des six raisons évoquées par Garrot *et al.* (2009) : le manque de confiance et le manque de motivation. Ce défaut de pédagogie digitale justifie également le déficit noté au niveau de l'interaction entre enseignant et apprenants. Il est vrai que le E-learning n'offre pas la même interaction que les cours en présentiel. Mais elle apparaît moins remarquable lorsque l'enseignant qui est chargé d'animer un cours n'a que d'attention que pour l'usage des outils digitaux qu'il peine déjà à réussir. Or l'interaction en présence physique est un facteur important de l'engagement, de la dynamique de groupe et de la réussite (Lo Bue, 2020). C'est pourquoi l'auteur propose qu'il soit développé dans l'enseignement universitaire, l'apprentissage hybride qui n'est rien d'autre que la combinaison de l'apprentissage en ligne et l'apprentissage en présentiel.

Par ailleurs, l'évaluation en mode E-learning mérite plus d'attention, car « une pratique d'évaluation à distance relève d'un agir évaluatif en contexte » (Nolla, Ntebutse et Leroux, 2022, p.8). Dans la plupart des cas, les apprenants sont évalués deux fois : une évaluation continue sous forme de devoir de maison à traiter et à déposer dans le Dashboard et une évaluation terminale d'une durée maximum de 45 mn à travers une épreuve de questions QCM et/ou de questions binaires (vrai ou faux). Il arrive parfois de donner des épreuves d'appariement. C'est justement au niveau de l'évaluation terminale que les apprenants ont fait des récriminations, précisément au niveau du temps alloué qui serait insuffisant. Mais les apprenants ignorent que ce temps est déterminé à dessein parce que le fait d'accorder plus de temps leur offrirait l'occasion de prendre tout leur temps pour consulter leurs documents afin de répondre aux questions. En réalité, le système E-learning développé par HECM ne prévoit pas encore un procédé de surveillance lors des évaluations. Du coup, on joue sur la durée de l'évaluation pour contenir un tant soit peu les assauts de tricherie. Cela dénote de l'une des insuffisances de ce système. Pourtant on peut procéder autrement. Comme le préconisent Nolla, Ntebutse et Leroux (2022), les plateformes Zoom, Adobe Connect, Skype et Teams qui donnent accès à des caméras peuvent être utilisées pour la surveillance des évaluations synchrones. Il suffit juste qu'il soit imposé aux apprenants de maintenir activée leur caméra.

En résumé, on retient que HECM se doit de performer son système E-learning à travers des mesures idoines et en tenant compte des propositions faites par les acteurs, propositions qu'il convient de rappeler à nouveau :

- former davantage les enseignants sur l'utilisation des outils digitaux, pour faciliter le déroulement des cours. La formation peut se faire périodiquement et suivant

des sessions bien précises. Ce qui permettra une prise en main du matériel pédagogique (Guire, 2019) ;

- développer un système de surveillance en ligne lors des évaluations synchrones ;
- mettre systématiquement à la disposition des apprenants, les enregistrements de cours et ne pas les conditionner à leur présence au cours. Cela participe de la responsabilisation des apprenants ;
- disposer d'une bibliothèque virtuelle ;
- faire l'expérience des soutenances de mémoires en ligne, la soutenance étant aussi considérée comme une évaluation ;
- disposer d'un mécanisme numérique d'émargement pour certifier la présence des enseignants au cours et de remplissage des cahiers de textes pour éviter qu'ils se déplacent nécessairement pour le faire physiquement.
- développer un système de tutorat des pairs dans l'accompagnement des apprenants.
- évaluer enfin, (après trois ans d'application déjà) le système E-learning mis en place, car l'efficacité de toute action de formation doit être absolument évaluée (Gérard, 2003). A l'instar des formations en présentiel, il faut également que le E-learning soit évalué.

La prise en compte de ces recommandations contribuera à coup sûr au perfectionnement du E-learning à HECM qui se veut le leader de cette pratique dans l'espace universitaire béninois.

7. Conclusion

Le E-learning est à ses heures de gloire et constitue à n'en point douter le mode d'enseignement/apprentissage/évaluation de l'avenir. Il convient donc pour nos universités de se mettre aux pas pour ne pas se faire surprendre à nouveau par une autre pandémie. La continuité des activités pédagogiques doit s'inscrire dans la politique de nos établissements de formation. C'est d'ailleurs ce qu'a compris HECM qui s'investi depuis un moment dans l'aventure du E-learning. Même si le système reste perfectible, il est tout de même heureux de savoir qu'il produit des résultats satisfaisants. Cette expérience mérite d'être partagée avec les autres universités du Bénin qui continuent de lambiner, notamment celles publiques.

Déclaration de conflit d'intérêts

L'auteur ne déclare aucun conflit d'intérêts.

About the Author

Kouassi Valentin Zanou est Enseignant-Chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin dans le domaine des Sciences de l'éducation. Il a fait ses études primaires et une partie de ses études secondaires en Côte-d'Ivoire et la seconde partie de ses études secondaires et ses études universitaires au Bénin où il obtient son Doctorat en Sciences

de l'éducation en 2016. Il a occupé plusieurs postes administratifs, notamment le poste d'Assistant du Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age en 2014 et Assistant du Ministre de la Microfinance, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes en 2015. Il a également été Directeur Pédagogique Adjoint (2017-2019) et ensuite Directeur des Etudes (2019 -2021) de la Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM). Après son recrutement à l'Université d'Abomey-Calavi, il est, depuis 2021 à ce jour, le Chef Adjoint du Département des Sciences de l'Education et de la Formation de ladite Université. Tous ces postes occupés lui ont valu des lettres de félicitations. Il a par ailleurs, à son actif, plusieurs publications scientifiques et il a participé à des colloques nationaux et internationaux. Il a été nombre de fois Consultant dans plusieurs organismes internationaux dans les domaines de la psychologie et de l'éducation.

Références bibliographiques

- Allen, E. & Seaman, J. (2008). *Staying the Course: Online Education in the United States*. The Sloan Consortium.
- Attou, A. B. (2021). La digitalisation de l'enseignement supérieur : limites enjeux et perspectives. *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, 53, 65-76.
- Azough, S. (2014). *E-learning adaptatif : gestion intelligente des ressources pédagogiques et adaptation de la formation au profil de l'apprenant* (Thèse de Doctorat en Informatique, Télécommunication et Multimédia). Maroc : Université Mohamed V de Rabat.
- Baudoin, E., Diard, C., Benabid, M., & Cherif, K. (2019), *Transformation digitale de la fonction RH*. Paris : Dunod.
- Ben Youssef, A. (2004). Les quatre dimensions de la fracture numérique. *Réseaux*, n° 127-128, 181-209.
- [Benedetto-Meyer](#), M. & [Klein](#), N. (2017). Du partage de connaissances au travail collaboratif : portées et limites des outils numériques, *Sociologies pratiques*, 1(34), 29-38.
- Benraouane, S. A. (2011). *Guide pratique du e-Learning : Stratégie, pédagogie et conception avec le logiciel Moodle*. Paris : DUNOD.
- Bettioui, E. R., Hidane, A., Jaouhari, L. & Mirdasse, S. (2021). Digitalisation pédagogique et défis de l'enseignement à distance : Cas de l'Ecole Supérieure de Technologie d'Agadir. *Revista Multidisciplinar*, 4(1), 27-48. <https://doi.org/10.23882/rmd.22083>
- Borst, W. N. (1997). *Construction of Engineering Ontologies for Knowledge Sharing and Reuse*. PhD Dissertation, University of Twente.
- Brasseur, M. & Biaz, F. (2018). L'impact de la digitalisation des organisations sur le rapport au travail : entre aliénation et émancipation, *EMS Editions*, 2(21), 143 à 155,
- Bronfman, S. (2003). *Facteurs de succès dans la mise en œuvre de projet e-learning : une recherche-action*. Actes du 8ème colloque de l'AIM, 22-23 mai.

- Cazals, F. (2015). *Stratégies digitales : La méthode des 6C*. Paris : De boeck. Consulté le 30 octobre 2022 sur <https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/strategies-digitales-9782807319462/>
- CEDEFOP. (2002). *E-learning et formation en Europe : enquête sur l'utilisation de l'apprentissage électronique dans la formation et le développement professionnel dans l'Union européenne*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes. Consulté le 21 octobre 2022 sur https://www.cedefop.europa.eu/files/3021_fr_short.pdf
- Clark R. C., & Mayer R. E. (2007). *E-learning and the science of instruction. Proven Guidelines for Consumers and Designers of Multimedia Learning* (2e éd.). Hoboken: Pfeiffer
- Col, C., & Fenouillet, F. (2007). Déploiement du e-learning en sciences de l'éducation : état des lieux en France en 2006. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 4(1), 7-19.
- Diaz, P. (2002). *Online Drop Rates Revisited. The Technology Source*. Consulté le 5 octobre 2022 sur http://technologysource.org/article/online_drop_rates_revisited/.
- Dorn, T. (2017). La montée en puissance des machines : comment l'ordinateur a changé le travail. *Revue française des affaires sociales*, 1, 35-63.
- El Mhouti, A., Nasseh, A., & Erradi, M. (2013). *Les Technologies de l'Information et de la Communication au service d'un enseignement-apprentissage socioconstructiviste*. Consulté le 4 octobre 2022 sur <https://www.epi.asso.fr/revue/articles/a1301g.htm>
- Fenouillet, F. & Déro, M. (2006). Le e-learning est-il efficace ? Une analyse de la littérature anglo-saxonne. *Savoirs*, 3(12), 88-101.
- Garrot, T., Psillaki, M., & Rochhia, S. (2009). Réflexion sur les enjeux du développement du e-learning à partir de l'étude de quatre universités européennes. *Réseaux*, 3(155), 111-136.
- Gerard, F.-M. (2003). L'évaluation de l'efficacité d'une formation. *Gestion 2000*, 20(33), 13-33.
- Guire, I. (2019). Les obstacles rencontrés pour se former à distance du point de vue des apprenants du Sud (Abidjan, Niamey, Ouagadougou) de niveau Master 2 *frantice.net*, 15, 65-86.
- Henri, F. & Plante, P. (2018). *Qu'est-ce que le e-learning ? Un collage de définitions*. TED 1272 : Les TIC et l'apprentissage en milieu de travail.
- Lo Bue, S. (2020). Dangers du tout à l'e-learning et opportunités de l'apprentissage hybride. *Bedrijfsvoering – Management*, 1-8. Consulté le 15 décembre 2022 sur: https://www.researchgate.net/publication/346493082_Dangers_du_tout_a_l'elearning_et_opportunités_de_l'apprentissage_hybride/link/5fc50223299bf104cf95cb38/download
- Mastaf, M. (2015). Intégrer les TIC dans l'enseignement : Quelles compétences pour les enseignants ? *Formation et profession : revue scientifique internationale en éducation, Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante*

- (CRIFPE) 23(2), 29-47. Consulté le 9 octobre 2022 sur <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02048878/document>
- Mettling, M. B. (Septembre 2015). *Transformation numérique et vie au travail*. Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise.
- Ngassam, K. M. (2020). Enjeux du déploiement du e-learning en Afrique. *Management & Data Science*, 4(4). Consulté le 15 décembre 2022 sur : <https://management-datascience.org/articles/13562/>
- Nolla, J.-M., Ntebutse, J.-G., & Leroux, J. L. (2022). L'évaluation des apprentissages en formation à distance : l'expérience des professeur-es universitaires dans la régulation des émotions. *La Revue LEE*, 5. <https://doi.org/10.48325/rlee.005.06>
- OCDE. (2001). *Cyberformation, les enjeux du partenariat*. Paris : OCDE.
- OECD. (2003). *Beyond Rhetoric: Adult Learning Policies and Practices*. Paris : OECD Publications.
- Romiszowski, A. (2003). The future of E-learning as an educational innovation Factors influencing project success and failure. *Brazilian Review of Open and Distance Education- Teorias Aspectos Teóricos e Filosóficos*.
- Tamer, H. (2019). L'impact de la digitalisation des universités sur la motivation des usagers : Revue de littérature. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 2(4), 265-279.
- UNESCO. (2004). *Technologies de l'information et de la communication en éducation : un programme d'enseignement et un cadre pour la formation continue des enseignants*. Division de l'enseignement supérieur de l'UNESCO. Consulté le 4 octobre 2022 sur <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000129538>

Creative Commons licensing terms

Author(s) will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). Open Access Publishing Group and European Journal of Education Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflicts of interest, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated into the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).